



La problématique fumeur dans l'entreprise

Rubrique : actualités - Date : lundi 14 mars 2005

« Les fumeurs il faut les mettre dehors » écrit L'EXPRESS qui souhaite illustrer par cette phrase le comportement de la Mutuelle d'assurance du corps de santé français dont les 34% de salariés fumeurs n'ont plus d'autre choix que de sortir de leur tour de bureaux « pour se griller une cigarette » depuis le déménagement de la Mutuelle à la Défense. Le DRH « ne regrette rien » « ce n'est qu'à cette condition que nous sommes parvenus à ramener la proportion de fumeurs à 26% et à influencer sur le comportement de 60% d'entre eux ». Pour le président de l'Alliance contre le tabac, Gérard Dubois, « L'industrie du tabac tente de faire croire que la courtoisie est la solution, il n'en est rien, les non fumeurs disposent du droit individuel de ne pas être exposés à la fumée ». D'après le directeur du cabinet Stimulus, lorsque les employeurs s'engagent « ils le font pour préserver la santé de leurs salariés mais aussi par peur des procès ou parce qu'ils y ont économiquement intérêt ». Précisant qu'un fumeur coûterait près de 1000 euros de plus qu'un autre salarié par an, le magazine souligne que quelques entreprises ont adopté « des programmes d'action sophistiqués » avec diagnostic personnalisé, groupe d'aide à l'arrêt pour observer que la MACSF « y a veillé », ce qui n'empêche pas son DRH « de rester sur la ligne dure » « Il faut y aller ! Les salariés sont très majoritairement demandeurs. Y compris de nombreux fumeurs ».